

Canada
Province de Québec
MRC de Maria Chapdelaine
Municipalité de Notre-Dame-de-Lorette.

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette, tenue le 8 janvier 2024 à la salle du conseil à 19 heures, sous la présidence de Madame la Mairesse Rita de Launière.

Étaient présents :

MMES Les conseillères : Sonia Gauthier
Edith Lalancette
Marlène Laliberté

Ms. les conseillers : Raphaël Langevin

Ainsi que Mme Johanne Mercier, agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Mot de bienvenue

Mme la mairesse souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme la mairesse fait lecture de l'ordre du jour.

5003.01.08

Il est proposé par Mme Édith Lalancette appuyé à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de cette séance ordinaire comme suit en ajoutant les points 11.1 à 11.5 à « Affaires nouvelles » :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Déclarations de conflits d'intérêts
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2023
5. Adoption du procès-verbal du PTI du 12 décembre 2023
6. Adoption du procès-verbal du Budget 2024 du 12 décembre 2023
7. Ratification des comptes
 - 7.1 Factures à payer
 - 7.2 Salaires à payer
8. Correspondance
9. Poste de directrice générale et employé municipal.
10. Auditeur 2023
11. Affaires nouvelles
 - 11.1 Chargé de projet
 - 11.2 Pro-Maire
 - 11.3 Inauguration des passerelles
 - 11.4 Terrain domiciliaire
 - 11.5 Élections
12. périodes de questions
13. Levée de l'assemblée

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts à déclarer.

4. Adoption des procès-verbaux de la séance tenue le 4 décembre 2023

5004.01.08

Il est proposé par Mme Marlène Laliberté, appuyé par Mme Sonia Gauthier et il est résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 4 décembre 2023 tel que lu et rédigé.

5. Adoption des procès-verbal du PTI tenue le 12 décembre 2023

5005.01.08

Il est proposé par M. Raphaël Langevin, appuyé par Mme Édith Lalancette et il est résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du PTI tenue le 12 décembre 2023 tel que lu et rédigé.

6. Adoption des procès-verbal du Budget 2024 tenue le 12 décembre 2023

5006.01.08

Il est proposé par Mme Marlène Laliberté, appuyé par Mme Sonia Gauthier et il est résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du Budget 2024 tenue le 12 décembre 2023 tel que lu et rédigé.

7. Ratification des comptes à payer

4.1 Factures à payer

4.2 Salaires des employés

5007.01.08

Il est proposé par Mme Marlène Laliberté appuyé par Mme Édith Lalancette et il est résolu unanimement d'approuver les factures et prélèvements à payer selon la liste déposée au montant de 91 038.58\$ et d'en autoriser le paiement.

5008.01.08

Il est proposé par Mme Marlène Laliberté. et appuyé par Mme Édith Lalancette et il est résolu unanimement d'autoriser le paiement du compte de dépenses de la mairesse Mme Rita de Launière au montant de 2 508.57\$. Ce compte de dépenses dépasse de 538.68\$ l'autorisation de la résolution **4926.09.23** de septembre 2022 qui autorisait une dépense de 2 500\$ pour l'année 2023. Ce montant supplémentaire s'explique par la chambre d'hôtel pour le congrès de la FQM.

8 Correspondance

Nous avons reçu deux demandes de contribution financière.

La première de la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine qui a été refusé.

La deuxième de l'Association pulmonaire du Québec qui a également été refusée.

9. Poste de directrice générale et employé municipal

Attendu que Mme Cathy Bérubé directrice générale, greffière a démissionné et que nous sommes toujours sans employé municipal .Le conseil municipal affichera deux offres d'emploi.

5009.01.08

Il est proposé par Mme Marlène Laliberté appuyé par Mme Sonia Gauthier et il est résolu unanimement de nommer Mme Johanne Mercier comme directrice générale par intérim et de mandater Mme Rita DeLaunière pour contacter Mme Audrey Rose-Bouchard pour le poste de DG par intérim, en cas d'insuccès Mr Maxime Fortin sera contacté.

10 Auditeur 2023

Attendu que le conseil municipal doit nommer un vérificateur pour l'année 2023, nous avons deux demandes de soumissions et nous en enverrons une troisième.

11 Affaires nouvelles

11.1 Chargé de projet

M. Michel Laurendeau aurait un projet a proposé au conseil.

Une rencontre est prévue le 16 janvier 2024 de 19 hres 30 à 20 hres:30 pour la présentation de celui-ci.

11.2 ...Pro-Maire

5010.01.08

Il est proposé par Mme Marlène Laliberté appuyé par Mme Sonia Gauthier, il est résolu unanimement de nommer Mme Édith Lalancette au poste de Pro-Maire pour les mois de février et mars 2024.

11.3 Inauguration des passerelles.

Mme Rita de Launière mairesse donne un compte rendu de l'inauguration des passerelles.

Mme Édith Lalancette demande que la Coopérative Bleuetière de Notre-Dame-de-Lorette soit informé de tous projets concernant le dossier du Parc des Grandes Rivières car une lettre leurs sera envoyés parce que le contracteur n'a pas respecté l'entente de bloquer l'accès temporaire des passerelles par la bleuetière.

11.4 Terrain domiciliaire

Une rencontre est prévue avec M, Jacques Potvin urbanisme pour éclaircir ce dossier. Soit celui des terrains situés en bordure la rivière

Loup-Cervier ainsi que ceux du développement situé sur la butte du côté des terrains impairs du village.

11.5 Élections

M. Alexandre Garon du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation nous enverra de la documentation pour les élections car le dossier est urgent.

5011.01.08

Il a été proposé par Mme Marlène Laliberté appuyé par Mme Édith Lalancette et résolu unanimement d'autoriser Mme Johanne Mercier directrice générale par intérim à signer une dispense et de nommer Mme Michèle Tremblay comme présidente d'élections.

12. Période de questions

Aucune question.

13. Levée de l'assemblée

À 20 heures 43, M. Raphaël Langevin propose la levée de l'assemblée.

Rita de Launière, mairesse

Johanne Mercier, directrice
générale par intérim